

NOTICE

Si vous désirez finaliser votre projet de stage en milieu hospitalier au Vietnam, nous attirons votre attention sur les points suivants :

Merci de lire avec attention la convention de stage et particulièrement le contrat, qui apportent les réponses à la majeure partie des questions que vous vous posez, tant au niveau du traitement administratif de votre dossier que sur des points pratiques sur place au Vietnam.

ADMINISTRATIF

Assurez vous préalablement auprès de votre IFSI ou de votre faculté de son accord pour un tel stage.

De même, prévoyez d'éventuelles sessions de rattrapage qui pourraient remettre en cause votre départ ; il est de ce fait, fortement recommandé de souscrire une assurance annulation qui prévoit ce genre l'aléa, lors de la réservation de votre billet

Le dossier d'inscription doit-être complet :

- 3 conventions signées avec 2 photos (pas de photocopie), une convention vous étant retournée,
- 2 contrats remplis et signés, 1 vous sera retourné
- la photocopie de votre réservation de vol ou un chèque de caution de 150 € à l'ordre de *Association Missions Stages*, si votre vol n'est pas encore réservé lors de l'envoi de votre dossier.

Les éléments suivants peuvent être envoyés ultérieurement :

- attestation d'assurance assistance rapatriement
- une copie de votre passeport
- une copie de votre réservation de vol

Il serait souhaitable que les groupes se concertent et prévoient un interlocuteur unique.

A réception de votre dossier nous vous retournons votre exemplaire de convention et de contrat et une facture pro forma pour d'éventuelles demandes de subvention.

Pour tout renseignement complémentaire, et pour l'envoi de vos courriers, merci de vous adresser à :

Edwige QUIQUEREE
37 rue des CHAUVAIS
03170 BEZENET
Tél. : 06 59 47 81 72
Mail : missionstages@free.fr

Vous pouvez joindre également le président Olivier Rodien, par mail, montlucon.saigon@free.fr

PRATIQUE

Nous vous accueillons à votre arrivée à l'aéroport d'HO CHI MINH, et vous conduirons à l'orphelinat.

Nous assurons les AR orphelinat Hôpital.

Les stages se déroulent le matin de 7H à 12H ; ceux qui le souhaitent peuvent rester l'après-midi et la nuit dans les services d'urgence et de maternité.

Merci pour cette lecture attentive